AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 8-9-78034009

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "CENTRE"
(CHER, EURE-ET-LOIR, INDRE, INDRE-ET-LOIRE, LOIR-ET-CHER, LOIRET)
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
93, rue de Curambourg - B.P. 210 - 45403 FLEURY-LES-AUBRAIS CEDEX
Téléphone : 86-36-24

Commission Paritaire de Presse n° 530 AD

ABONNEMENT ANNUEL : 60 F

M. le Sous-Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux
93, rue de Curambourg - B.P. 210
45403 FLEURY-LES-AUBRAIS CEDEX
C.C.P. : La Source 4604-25 C

BULLETIN TECHNIQUE N° 206 — 7 SEPTEMBRE 1978

/ARBRES FRUITIERS/

CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES

Le deuxième vol se poursuit mais il est très faible ; les captures de papillons dans les pièges sexuels sont actuellement très rares. En conséquence, aucun traitement n'est à prévoir contre ce ravageur.

PSYLLES - ARAIGNEES ROUGES

De nouvelles pontes de psylles ont été observées dans certains vergers. Les populations d'araignées rouges sont parfois assez importantes localement. Il convient donc de surveiller ces ravageurs afin d'intervenir le cas échéant. Il est rappelé qu'il est obligatoire de respecter rigoureusement la législation concernant les délais d'emploi des pesticides avant récolte.

TAVELURES DU POMMIER ET DU POIRIER

La Station de Pathologie Végétale de l'Institut National de la Recherche Agronomique à Angers vient de mettre en évidence l'existence de souches de tavelures tolérantes aux benzimidazoles, notamment au Bénomyl. Certains de ces tests ont été effectués sur des échantillons de pommiers provenant d'un verger situé en Indre-et-Loire. Cela pourrait expliquer en partie l'importance des taches de tavelures observées dans certains vergers. En conséquence, il convient de limiter au maximum l'usage des benzimidazoles (Bénomyl, Carbendazim, Thiophanate-méthyl).

Il est de nouveau rappelé qu'il est important d'alterner les fongicides utilisés en choisissant des produits appartenant à des groupes chimiques différents afin d'éviter l'apparition éventuelle de souches résistantes.

Actuellement, il est préférable d'utiliser contre les tavelures des produits comme le Captafol, le Captane et la Tolylfluanide qui sont également efficaces contre les maladies de conservation comme les phytophthora . Cependant, dans les vergers très sensibles aux gloeosporioses, il sera prudent d'ajouter un benzimidazole , les fongicides de cette famille étant actuellement les plus efficaces contre ces maladies.

/ VIGNES /

MILDIOU

De nouvelles taches apparaissent sur la végétation et les pluies pourraient à nouveau favoriser le développement de la maladie.

Afin d'éviter de nouvelles attaques sur feuilles et pour assurer un bon aoûtement du bois, il est conseillé d'effectuer un nouveau traitement si celui préconisé dans le Bulletin Technique du 22 Août n'a pas été réalisé récemment. Il conviendra de soigner particulièrement cette pulvérisation qui sera vraisemblablement la dernière. L'utilisation d'un produit cuprique, à plus longue persistance d'action, est à préférer.

Dans les pépinières et les jeunes plantations, la végétation devant se prolonger, il convient de maintenir la protection en tenant compte des conditions climatiques.

P..1266

Imprimerie de la Station "Centre". Le Directeur-Gérant : P. JOURNET

BLACK-ROT

Il est rappelé que cette maladie peut attaquer les grappes jusqu'à la récolte. En conséquence, sur toutes les vignes déclarées contaminées par arrêté préfectoral, le traitement actuellement conseillé contre le mildiou doit être obligatoirement réalisé en choisissant un fongicide actif contre les deux maladies.

BOTRYTIS

Dans le cadre du programme standard de lutte contre cette maladie il est rappelé qu'un troisième traitement est conseillé début véraison et que le quatrième et dernier traitement doit être réalisé trois à quatre semaines avant la vendange. La liste des fongicides utilisables pourlutter contre le Botrytis a été donnée dans le Bulletin Technique du 27 Juin.

VERS DE LA GRAPPE

Il n'est plus nécessaire d'intervenir contre ces ravageurs.

RESULTATS DU CONCOURS MILDIOU DE LA VIGNE EN 1978

Département du Cher :
M. Pierre MARDON - Quincy - 18120 LURY SUR ARNON .... 75 F
M. François CHERRIER - Verdigny - 18300 SANCERRE .... 45 F

Département de l'Indre :
M. Claude LAFOND - Bois Saint Denis - 36260 REUILLY .... 75 F
M. Marcel JUSSERAND - Bois Saint Denis - 36260 REUILLY .... 45 F

Département de l'Indre-et-Loire :
M. François HEROUX - Rogeriou - Pocé-sur-Cisse - 37400 AMBOISE .... 75 F
M. Michel PRESENT - Coulommiers - Francueil - 37150 BLERE .... 45 F

Département de Loir-et-Cher :
M. René ANGIER - Le Bourg - Pouillé - 41110 SAINT AIGNAN SUR CHER .... 75 F
M. Pierre PERCEVAL - Cidex 343 - Sassay - 41700 CONTRES .... 45 F

Département du Loiret :
M. André MOULLE - 114, rue du Petit Vomimbert - 45800 SAINT JEAN DE BRAYE .. 75 F
M. Guy CREUSILLET - 43, rue du Petit Bourg Neuf - 45430 CHECY .... 45 F

RESULTATS DU CONCOURS MILDIOU DE LA POMME DE TERRE EN 1978

Département du Loiret :
M. Léonard BRUSSEAU - Maison Rouge - 45640 SANDILLON .... 75 F

TEIGNE DU POIREAU /CULTURES LEGUMIERES/

Le troisième vol se poursuit et le traitement conseillé dans le Bulletin Technique du 22 Août n'assure plus une efficacité suffisante. Un nouveau traitement est donc conseillé avant la fin de cette semaine.

SEPTORIOSE DU CELERI - MILDIOU DE LA TOMATE

Les conditions climatiques actuelles sont favorables au développement de ces maladies. Il convient donc d'assurer la protection de ces cultures.

Contre la septoriose du celeri, les fongicides utilisables ont été indiqués dans le Bulletin Technique du 11 Avril dernier.

Contre le mildiou de la tomate, il est conseillé d'utiliser l'un des fongicides suivants (les doses sont exprimées en grammes de matière active par hectolitre d'eau) : CAPTAFOL (Difosan Flo - Orthodifolatan liquide) : 160 - MANCOZEBE (Dithane M 45, Sandozèbe) : 160 - MANEBE (Nombreuses spécialités) : 160 - PROPINEBE (Antracol) : 210.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie,
Chef de la Circonscription Phytosanitaire "CENTRE"

G. BENAS

DESHERBAGE EN PRESEMISET PRELEVEE DU COLZA D'HIVER

	MATIERE ACTIVE (Produit commercial)	DOSES PAR HA(*)	SPECTRE D'ACTIVITE	OBSERVATIONS
PRESEMIS	DIALLATE (Avadex)	1 400 g (3,5 l)	- actif sur les graminées mais sans action sur les dicotylédones - pour bien maîtriser les repousses de céréales, utiliser la dose de 4 litres/ha.	- une incorporation immédiate est nécessaire après la pulvérisation, le produit étant très volatil - ne pas traiter sur sol sec
	NAPROPAMIDE (Devrinol)	1 000 g (2 kg)	- actif sur les graminées mais action limitée sur ray-grass et actif sur de nombreuses dicotylédones : matricaires, coquelicot, chénopodes, mouron des oiseaux, véronique, géranium, stellaire.Action limitée sur gaillet	- une incorporation dans les deux jours est nécessaire en l'absence de pluie - des risques de phytotoxicité sur blé d'hiver suivant existent, notamment en cas de surdosage, en l'absence de labour
	NITRALIN (Planavin 75) (Planavin W 50)	1 125 g (1,5 kg) (2,5 l)	- actif sur graminées et de nombreuses dicotylédones : coquelicot, mouron des oiseaux, véronique, mercuriale, géranium, stellaire. Action moyenne sur matricaire.	- une incorporation dans les 2 jours est nécessaire en l'absence de pluie. - éviter les surdosages avec le Planavin W 50
	TRIFLURALINE (Tréflan)	1 200 g (2,5 l)	- actif sur graminées et de nombreuses dicotylédones : chénopodes, coquelicot, mouron des oiseaux, véronique, stellaire. Action limitée sur gaillet et insuffisante sur matricaire.	- une incorporation est nécessaire dans les 4 heures - les surdosages peuvent entraîner des ralentissements de la végétation.
	NAPROPAMIDE + NITRALIN (Fulton, Zulan)	700 g + 800 g (2,5 kg)	- actif sur graminées mais action limitée sur ray-grass, actif sur de nombreuses dicotylédones : coquelicot, matricaire, stellaire, véronique, mouron des oiseaux, géranium mais action limitée sur gaillet	- une incorporation dans les 2 jours est nécessaire en l'absence de pluie. - il faut éviter les redoublements
PRELEVEE	DIMETACHLORE (Téridox)	1 500 g (3 l)	- actif sur paturin et ray-grass mais action limitée sur repousses de céréales - actif sur de nombreuses dicotylédones mais action limitée sur gaillet, pensée, coquelicot et mercuriale.	- à utiliser rapidement après le semis avant la levée des adventices - réduire la dose à 2 l/ha dans les terres légères et filtrantes - première année de commercialisation

(*) Les doses de matière active à utiliser sont exprimées en grammes, celles des produits commerciaux en litres ou en kilogrammes.

Note : Pour lutter contre les adventices, deux techniques sont possibles ; le désherbage en présemis et prélevée de la culture ou le désherbage après la levée.

Le désherbage en présemis et prélevée permet en général de bien contrôler la flore adventice notamment les dicotylédones; il est indispensable dans les parcelles généralement envahies et peut être éventuellement complété par un désherbage de postlevée

Les principales caractéristiques des produits utilisables en présemis et prélevée sont résumées dans le tableau ci-dessus.